

**COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2021**

MB/CTP

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MIR, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT – Aline NARS - René DARAN - Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET - Sophie REY - Daniel GASPA - Jean-Henri MIR - Nicolas HERQUÉ

ABSENTS (excusés) : Jacques ROCA - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas HERQUÉ

Le conseil municipal le Maire entendu après en avoir délibéré décide :

- ◆ D'approuver les comptes rendus des séances du conseil municipal des 15 avril et 5 mai 2021.
Approuvé.
- ◆ Approuve la décision modificative n° 1 au budget primitif 2021.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Approuve la création du budget annexe du lotissement Chante Coucou.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Sollicite la subvention à hauteur de 80% auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain pour le recrutement d'un Chef de Projet.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Désigne mesdames Aline NARS, Adjointe au Maire, Sabine FOUGA et Monsieur Renaud PALACIN en qualité de techniciens pour siéger au comité de pilotage créé avec la Communauté de Communes pour le suivi de la convention de gestion de la compétence petite enfance.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Approuve la modification de tarification en matière de taxe de séjour.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Autorise la vente à l'OPH 65 d'une surface de 4 867 M2 de terrain sur le site de l'ancien camping pour la mise en œuvre d'un programme social d'accession à la propriété pour un montant de 481 833 €.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ Adopte le principe de réalisation et de construction :
 - D'une cabane pastorale au Thou pour un montant de prévisionnel de travaux de 139 361 € HT et sollicite les subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région du Département et du Parc National des Pyrénées à hauteur de 80% ;
 - D'un abri pastoral à Houtanet, pour un montant de travaux de 79 600 € HT et sollicite les subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région du Département et du Parc National des Pyrénées à hauteur de 80%.*Adoptées à l'unanimité.*
- ◆ Approuve dans le cadre du programme de travaux effectué au titre de l'avenant 7 signé entre ALTISERVICE et le SIVU AURE 2000 :
 - La proposition de confier à la commune de Saint-Lary Soulan la conduite de l'enquête publique pour le compte des communes de Saint-Lary Soulan et Vignec ;
 - Le dépôt du dossier d'autorisation de défrichement pour les travaux de construction du TSD Forêt.*Adoptées à l'unanimité.*

◆ **Approuve le projet de rénovation de 80 lanternes** et de mise en place d'une supervision complète du réseau d'éclairage public dans le centre-ville.

Adoptée à l'unanimité.

◆ **Prend connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil municipal au titre de l'article L 2122-22 du CGCT à savoir :**

- Décision 2021-12 relative à l'aménagement de l'aire d'arrivée du Tour de France 2021.
- Décision 2021-13 relative aux études préliminaires pour la réhabilitation d'un bâtiment situé au Pla d'Adet (mission Clément BOUTET).
- Décision 2021-14 relative à l'audit travaux et procédures règlementaires pour l'homologation du forage d'eau thermale SL5 (mission ANTEA).
- Décision 2021-15 relative à la démolition et désamiantage du foyer rural et des anciens sanitaires de l'ancien camping (marché ACCHINI).
- Décision 2021-16 relative » à l'aménagement du col du Portet (marchés ACCHINI et ATTM).

◆ **Prend connaissance des informations suivantes communiquées par Monsieur le Maire et concernant :**

- Le courrier adressé par la Compagnie des Pyrénées dans le cadre du contentieux relatif à l'avenant 7 signé entre le SIVU AURE 2000 et la société ALTISERVICE.
- L'état d'avancement des divers travaux communaux en cours de réalisation.
- Le rapport annuel 2020 du Syndicat d'assainissement.
- Le point informatique.
- La prochaine fête de la transhumance de Soulan.
- Le projet d'acquisition d'une navette électrique.
- Les remerciements de l'Association des Maires des Alpes Maritimes pour le versement d'une subvention suite aux dégâts causés par la tempête Alex.
- Le schéma de développement touristique.
- Le projet CLIMSNOW.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.

Le Conseil Municipal,



Le Maire,

André MIR